

PARKING, GARAGE, BOX ... SUR VAUD

PROCEDURE INSCRIPTION

PAGE 1 / 2

1 VISITE

Les coordonnées pour la visite du parking sont précisées dans le détail de l'offre ; nous vous invitons à prendre contact avec la personne mentionnée en vue d'organiser une visite et vous assurer que celui-ci convienne à votre véhicule. En effet, aucun échange d'emplacement ne sera accepté pour ce motif après signature.

2 FORMULAIRE

Le formulaire **demande de location** doit être dûment rempli, imprimé, daté et signé par vos soins.

Ce formulaire constitue la première pièce de votre dossier à compléter avec les documents cités en étape 3.

3 DOCUMENTS A PRODUIRE

Les documents suivants sont requis pour chaque personne majeure amenée à signer le bail :

ATTENTION : fournir uniquement des photocopies – aucun original svp !

A. IDENTITE

- pour les Suisses ⇨ carte d'identité ou passeport ou livret de famille
- pour les étrangers ⇨ titres de séjour

B. GAINS ACTUELS

toute attestation de revenu soit :

- 3 dernières fiches de salaire délivrées par l'employeur
- indemnités de chômage, décisions de rentes AVS, AI, etc.
- décompte(s) de prestations d'assistance
- contrat d'apprentissage, bourses d'études, ...
- bilan certifié pour les indépendants
- subsides d'assurance

C. POURSUITES

Attestation de l'Office des Poursuites et des Faillites de votre district – **VALIDITE 3 MOIS**

PARKING, GARAGE, BOX ... SUR VAUD

PROCEDURE INSCRIPTION

PAGE 2 / 2

4 DEPOT DE VOTRE DOSSIER

Le formulaire (étape 2) et les documents (étape 3) constituent votre dossier d'inscription que nous vous invitons à déposer à notre réception ou à nous adresser par courrier, fax ou e-mail :

RECEPTION	CORRESPONDANCE	FAX	E-MAIL
Avenue de Rumine 37 1005 Lausanne Horaires LU-VE 08h00 - 12h00 13h30 - 17h00	Rosset SA Agence immobilière Avenue de Rumine 37 1005 Lausanne	021 313 43 10	lausanne@rosset.ch

Nous vous rappelons que seules des photocopies seront acceptées ; aucune copie ne sera effectuée par notre agence. Seuls les dossiers complets seront traités.

La présente offre vous est faite sous réserve de relocation entre temps et votre inscription n'a pas de valeur contractuelle.

L'ordre de réception des dossiers n'a pas d'incidence sur le choix du futur locataire.

Enfin, nous vous rendons attentifs au fait que la présente procédure d'inscription est spécifique à une offre pour un emplacement de parking. D'autres procédures s'appliquent pour les logements et les locaux commerciaux.